

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Le 26 octobre 2021

-----  
**MAIRIE DE VAUNAC**

24800  
-----

Tél : 05 53 55 03 88 - Fax : 05 53 55 39 13

Courriel: [mairie.vaunac@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaunac@wanadoo.fr)

Site : [www.vaunac.fr](http://www.vaunac.fr)



Monsieur le Maire de VAUNAC

à

Madame ROND Muriel  
Responsable cellule ADS  
Cité administrative  
24024 PERIGUEUX

Objet : Projet photovoltaïques - Négrondes

Madame,

La commune de Négrondes, en date du 01/10/2019, fait état d'un développement d'un projet photovoltaïque par panneaux solaires sur la commune de Négrondes et sur trois parcelles cadastrées B1109, B1110 et B1112 sises sur la commune de Vaunac.

La société RES, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt général lancé par la commune de Négrondes, a déposé un permis de construire pour cette centrale de panneaux photovoltaïques en août 2020 sans joindre l'avis du maire.

Vous nous réclamez aujourd'hui cet avis pour instruire ce permis.

Bien que le Maire n'ait pas été consulté par la société RES, constatant que l'entrée du projet se fera à partir d'une voie communale, la commune de Vaunac ne s'oppose pas à ce projet à condition que la société RES entretienne l'ensemble de la voie communale desservant ce projet.

Je précise que cette voie dessert une maison d'habitation qui se trouvera très près de ces travaux et je précise également qu'une convention devra régler l'usage de cette voie communale entre l'entreprise et la commune.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Le Maire,  
Jean-Claude JUGE

L'Adjoint délégué